

La Réforme Des Soins De Santé En France

(E)Hospital a demandé à Paul Castel, directeur général des Hospices Civils de Lyon et président de l'AEDH, de nous parler de la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé et Territoires) et de ses implications pour la gouvernance des hôpitaux publics. C'est une loi controversée et sa préparation a provoqué de grands débats dans la classe politique et parmi la population. M. Castel estime que même si elle ne résoud certainement pas tous les problèmes des hôpitaux publics français, les principes sur lesquels elle se base et les solutions qu'elle introduit dans le secteur de la santé peuvent répondre aux attentes des gestionnaires d'hôpitaux en ce qui concerne une plus grande souplesse de fonctionnement et une réactivité et une efficacité accrues.

La loi allège les contraintes pesant sur les établissements de santé, et simplifie leur fonctionnement interne et externe. Elle resserre la composition des organes de décision (conseil de surveillance et conseil d'administration) en clarifiant les responsabilités internes, mais aussi en limitant la médicalisation croissante de la gestion hospitalière.

Published on : Mon, 1 Mar 2010